



Avis de recrutement Travailleur.euse Social.e – Accompagnement des personnes bénéficiant d'une protection internationale
--

La structure et le contexte

L'association ADA (Accueil Demandeurs d'Asile) a été créée en 1986 à Grenoble. Elle a pour vocation d'accompagner les personnes en demande d'asile et ayant obtenu une protection internationale dans les différentes démarches juridiques, administratives et sociales qui les concernent.

L'association est basée à Grenoble.

L'ADA est constituée d'une équipe riche et variée comprenant des salariés, des bénévoles, des interprètes et des stagiaires.

L'ADA est membre de plusieurs collectifs dont la CFDA (coordination française pour le droit d'asile) ou la coordination Bouge ta Pref 38.

Les missions

Les missions sont réalisées en collaboration avec l'ensemble de l'équipe de l'ADA (salarié.e.s juristes, bénévoles, stagiaires, interprètes ...). L'accueil du public se fait lors de permanences sans rendez-vous les matins et sur rendez-vous les après-midi.

Accompagnement à l'ouverture des droits

- Conseil et accompagnement pour l'ouverture des droits de base (CAF, CPAM, Demande de logement...) pour les personnes ayant obtenu une protection internationale et n'étant pas hébergé ni accompagné par ailleurs
- Conseil et accompagnement pour l'ouverture des droits pour les familles arrivant dans le cadre de la réunification familiale
- Orientation vers les partenaires du territoire

Demande de titre de séjour et autres démarches relatives à la préfecture

- Conseil et accompagnement pour le dépôt de titre de séjour en lien avec l'asile (BPI, parent d'enfant protégé, conjoint de réfugié) sur l'ANEF
- Conseil juridique sur les délais et recours possibles
- Accueil et accompagnement pour le dépôt de demande de TVE (titre de voyage étranger)
- Demande de rendez-vous en préfecture

Réunification familiale

- Explication de la démarche de réunification familiale pour les personnes souhaitant en faire la demande
- Réalisation des demandes de visas, accompagnement dans l'obtention des rendez-vous auprès des ambassades, accompagnement en cas de recours et orientations extérieures

Missions transversales

- Maintenir et développer le réseau de partenaires avec qui nous travaillons
- Gérer les tâches administratives (rédaction de compte rendu, traçabilité des actions...)
- Conseil aux bénévoles
- Participation aux réunions collectives et différents groupes de travail

Qualités attendues

- Capacités d'écoute, de communication et d'adaptation
- Autonomie et polyvalence
- Être force de propositions et d'initiatives
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelles
- Capacités à mener des entretiens individuels
- Capacité à faire face à l'urgence

Formation et expérience requises

- Diplôme de travailleur.se social.e (assistant.e de service social.e, CESF, éducateur.rice spécialisé.e)
- Expérience dans l'accompagnement social dans le domaine du droit d'asile et de l'accompagnement des personnes en situation de précarité
- Bonnes connaissances du droit d'asile et des différentes procédures
- Maîtrise des outils informatiques
- Maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères (anglais niveau minimum)

Conditions contractuelles

Date de prise de poste : 1/9/2026

Une période de passation est prévue avec la personne qui occupe le poste actuellement.

Type de contrat : Cdd (remplacement de congé maternité, jusqu'au 4/2/2027 minimum)

Durée du travail : temps partiel (24,5 h par semaine (70%), présence les mardi, mercredi et jeudi)

Rémunération : 1660€ brut pour 24,5h par semaine

Date de fin des candidatures : 27/7/2026 et entretiens la semaine du 6 au 10 août 2026

Si vous vous reconnaissez dans cette description et avez envie de rejoindre notre équipe, merci d'envoyer votre candidature (CV + Lettre de Motivation), par mail à l'adresse secretaire@ada-grenoble.org